

## Avis de travaux urgents

Au titre de l'article R. 554-32 du code de l'environnement

(Annexe 1-2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Que les réseaux soient ou non sensibles, vous devez envoyer dans les meilleurs délais cet avis de travaux urgents à leurs exploitants, de préférence par voie dématérialisée.

L'envoi de cet avis peut être postérieur aux travaux ; il est toutefois préférable que l'envoi aux exploitants de réseaux sensibles soit antérieur aux travaux et dans ce cas il doit être dématérialisé.

Si les travaux urgents doivent être réalisés dans une zone à proximité de laquelle des réseaux sensibles pour la sécurité sont implantés, vous ne pouvez les engager qu'après avoir transmis à l'entreprise exécutive les données de localisation et les consignes de sécurité que vous aurez obtenues de l'exploitant.

Exploitant  
Destinataire  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

MAIRIE DE MORANGIS  
SERVICES TECHNIQUES  
24 RUE DE WISSOUS  
91420 MORANGIS  
France

Fax :

Courriel :

### Consultation du téléservice

N° consultation : 2026070299723P

- Date : 02/07/2026

### Cadre à remplir uniquement pour les réseaux sensibles pour la sécurité concernés

Avis informatif après travaux

Contact téléphonique avant travaux<sup>1</sup>

Demande d'information avant travaux

Si le démarrage des travaux est prévu dans un délai supérieur à 1 journée ouvrée et si le présent avis est transmis par voie dématérialisée : le contact de l'exploitant sur le numéro d'urgence n'est pas obligatoire<sup>1</sup> : l'exploitant doit fournir les informations utiles à la réalisation des travaux en sécurité au plus tard 1/2 journée avant le démarrage des travaux.

Dans les autres cas, le commanditaire doit contacter l'exploitant de réseau sensible sur son numéro d'urgence.

A remplir en cas de contact téléphonique avant l'envoi de l'ATU

Nom du représentant de l'exploitant contacté :

Date du contact téléphonique :

- Heure du contact téléphonique :

<sup>1</sup> Un contact téléphonique préalable aux travaux est toujours obligatoire auprès des exploitants de canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

### Justification de l'urgence

(plusieurs cases peuvent être cochées)

Sécurité

Continuité du service public

Sauvegarde des personnes ou des biens

Cas de force majeure

### Personne ordonnant les travaux urgents (Commanditaire des travaux)

\* champs facultatifs

Nom (ou dénomination) : GRDF

Complément d'adresse :

N° / Voie : avenue du générale de gaulle

Lieu-dit / BP :

Code postal : 92140

Commune : CLAMART

Pays : France

N° SIRET \* :

Nom du contact : Andrea IENNARELLA

Tél : +33 140834110

Fax \* :

Courriel \* : 2627060129.262701ATU01.14@captidec.fr

### Entreprise chargée de l'exécution des travaux

Nom : GRDF

Adresse : avenue du générale de gaulle

Code postal : 92140

Commune : CLAMART

### Travaux : Emplacement - Durée - Description

Adresse de l'emprise des travaux : PLACE LUCIEN BOILLEAU

Code postal : 91420 Commune : MORANGIS

**NB : Ne pas oublier de joindre à cet avis le plan fourni par le téléservice**

Date et heure de début des travaux : 03/07/2026

à 08:00

Durée : 14 demi-journées

Travaux et moyens mis en oeuvre : Sondages sur fuite de gaz

### Signature du commanditaire ou de son représentant

Nom : IENNARELLA Andrea

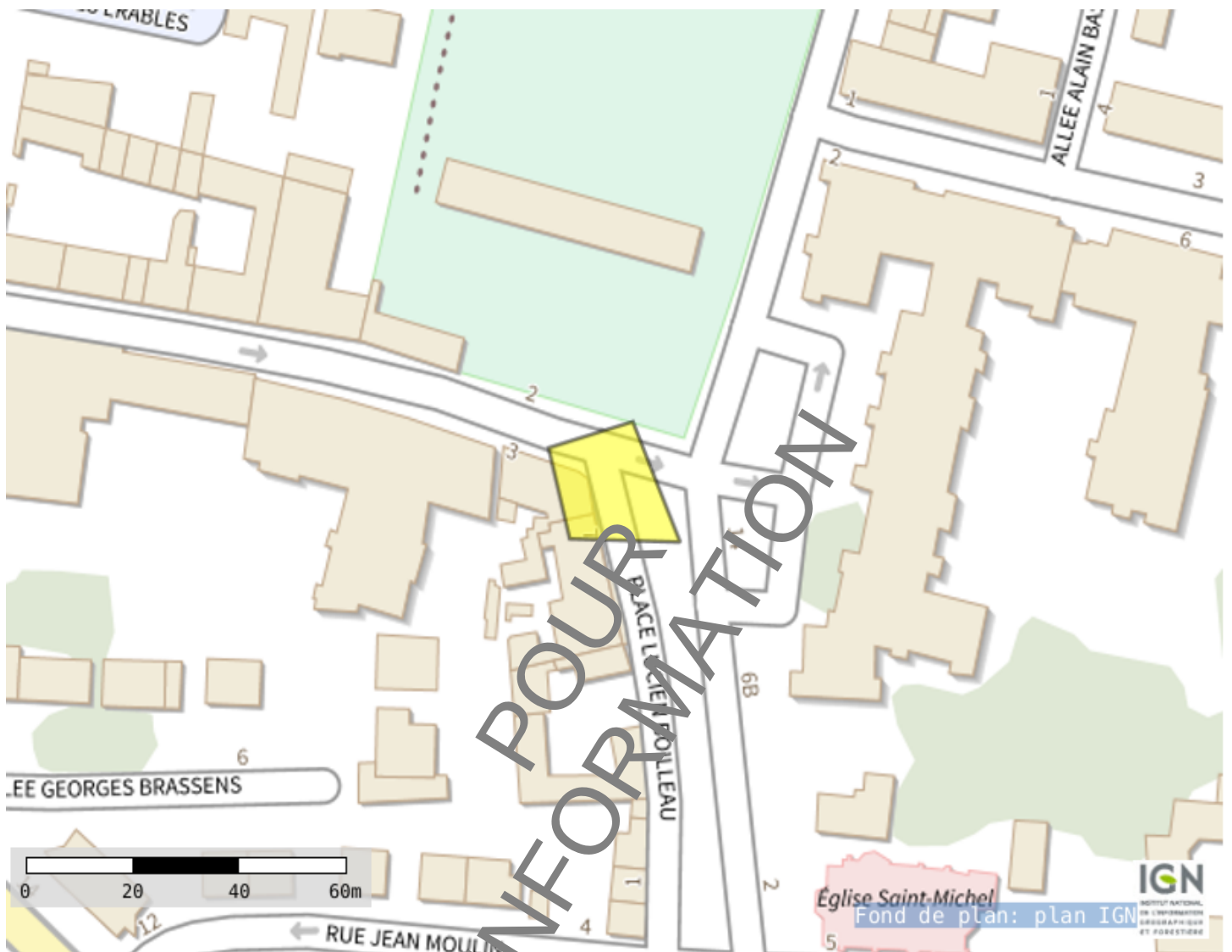
Signature :

(ATU\_V5.10\_v1.01)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

Référence Protys de ce document : 2627060129. 262701ATU01

Numéro de consultation du GU : 2026070299723P



Coordonnées (Lambert 93) : 651066. 5897559124

6845360. 583036393

Liste des communes concernées :

**MORANGIS ;**

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2, 33490778505802 48, 70659419483960  
2, 33496142923832 48, 70644639707581  
2, 33524306118488 48, 70644108696845  
2, 33512236177921 48, 70663667555360  
2, 33490778505802 48, 70659419483960